



INSTITUT du RISK  
& COMPLIANCE

# CONFÉRENCE PETIT DÉJEUNER PARIS HÔTEL THE WESTIN PARIS VENDÔME

**LE 26 JUIN 2018 de 9H00 à 11H30**

**RGPD J+30 : NOUS Y SOMMES !  
VOTRE COMPLIANCE A L'ERE DE  
LA GOUVERNANCE DES DONNÉES**

Le 25 mai 2018, le Règlement européen 2016/679 entre en application. La CNIL va pouvoir venir vérifier votre niveau de conformité. Et éventuellement prononcer des sanctions.

Et par ailleurs, pour la grande majorité des organisations, le projet RGPD est loin d'être achevé. Comment affiner les prises de décision, quelles sont les bonnes pratiques, quelles questions restent en suspens ? Quelles sont les bonnes pratiques en cas de contrôle ? Comment procéder à l'étude de la mise en place du PIA ? quelles sont les premières étapes en cas d'une éventuelle crise RGPD ?

Les thèmes abordés seront :

- REFONDRE LES CONTRATS AVEC LES SOUS-TRAITANTS
- BONNES PRATIQUES EN CAS DE CONTRÔLE PAR L'AUTORITÉ NATIONALE
- CARTOGRAPHIER LA DONNÉE : POURQUOI ET COMMENT ?
- COMMENT PROCÉDER À L'ÉTUDE D'IMPACT LORS DU TRAITEMENT DE DONNÉES SENSIBLES ?
- GESTION DE CRISE RGPD : TOUT SE JOUE DANS LES 72 HEURES

C'est dans ce contexte que l'association Institut Risk & Compliance vous donne rendez-vous le 26 juin 2018 dans un cadre prestigieux pour échanger sur les mesures à respecter et prendre afin d'être en conformité à la réglementation européenne sur la protection des données personnelles.

**Les places étant limitées,  
nous vous prions de vous inscrire  
au plus vite :**



**> Je m'inscris**



## PROGRAMME :

### DE 8 H 30 À 9 H 30 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS & PETIT-DÉJEUNER

### DE 9 H 30 À 11H00 : 5 INTERVENTIONS DE 20 MINUTES PAR DIFFÉRENTS EXPERTS SUR LES THÈMES SUIVANTS :

#### • 9H30 – 9H50 : REFONDRE LES CONTRATS AVEC LES SOUS-TRAITANTS

*Ce thème sera abordé par Maître Amado, Avocat, Cabinet Amado qui évoquera les points suivants :*

- Les responsabilités du responsable de traitement et des sous traitant dans le cadre du RGPD
- Que négocier dans les contrats avec vos sous traitants ?

#### • 9H50- 10H10 : BONNES PRATIQUES EN CAS DE CONTRÔLE PAR LA CNIL

*Ce thème sera abordé par Jean-Marc Berlioux, Conseil, qui évoquera les points suivants :*

- Les règles du jeux et comment se comporter ?
- L'après contrôle
- Les procédures d'appel.

#### • 10H10 – 10H30 : CARTOGRAPHIER LA DONNÉE POURQUOI ET COMMENT ?

*Ce thème sera abordé par Paolo Rodeghiero, Business Analytics Advisor and Data Architect, France Delivery Coordinator, ICONSULTING qui évoquera les points suivants :*

- Le rôle et l'importance de la cartographie pour être compliance avec le RGPD
- Revues des techniques de cartographie
- Challenges pour maintenir la cartographie dans une entreprise

#### • 10H30 – 10H50 : COMMENT PROCÉDER À L'ÉTUDE D'IMPACT LORS DE TRAITEMENT DE DONNÉES SENSIBLES ?

*Ce thème sera abordé par Corinne Plourde, Présidente de 4CYSEC, qui évoquera les points suivants :*

- Arbre de décision de la réalisation d'un PIA via le RGPD.
- La démarche proposée par la CNIL.
- Mettre en oeuvre une analyse d'impact adaptée au contexte de son entreprise.

#### • 10H50- 11H10 : GESTION DE CRISE RGPD : TOUT SE JOUE DANS LES 72 HEURES

*Ce thème sera abordé par Maître Eric Barbry, Avocat associé, Cabinet Racine et par Dr Raphaël Haddad, Fondateur et directeur associé, Mots Clés.*

### DE 11H10 À 12H : QUESTIONS - RÉPONSES ET NETWORKING

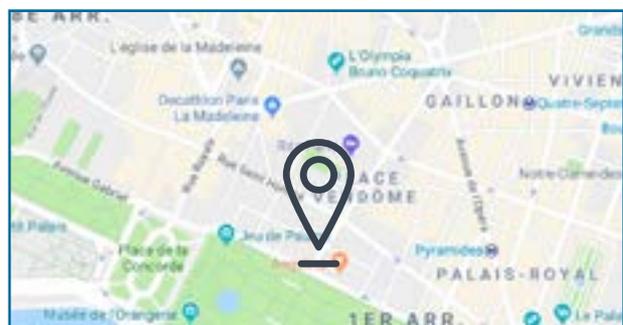
## PUBLIC CONCERNÉ :

- Directeurs et chefs du projet RGPD • Directeurs Généraux
- Cadres dirigeants des organisations • Directeurs des Systèmes d'Information • Directeurs et responsables de la Sécurité
- Directeur de la Compliance • Directeurs juridiques • Juristes

## PLAN D'ACCÈS :

Hôtel The Westin Paris Vendôme : 3 Rue de Castiglione - 75001 Paris

Métro Concorde ou Tuileries  1 Métro Madeleine  14  8





## BULLETIN D'INSCRIPTION\*

Nom : ..... Prénom : .....  
Société : .....  
Fonction : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....  
Email @ : .....  
Téléphone fixe : ..... Mobile : .....

### FRAIS D'INSCRIPTION (par chèque ou virement) :

	Avant le 19 Juin 2018	Après le 19 Juin 2018
Non Membre	200 Euros	250 Euros
Membre - (Cout adhésion annuelle 395 Euros)	Gratuit	Gratuit

### RÈGLEMENT

- Par chèque établi à l'ordre de INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC ou
- Par virement : LCL Paris Ranelagh - IBAN : FR60 3000 2004 7800 0043 1342 P50 - CODE BIC : CRLYFRPP
- **Par paiement en ligne** : allez à [www.institutriskcompliance.com/espace-membres/](http://www.institutriskcompliance.com/espace-membres/)

**BULLETIN D'INSCRIPTION\*** (à retourner par courrier à l'adresse ci-dessous ou par mail à l'adresse : [contact@institutriskcompliance.com](mailto:contact@institutriskcompliance.com))  
INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC - 77 RUE DE L'ASSOMPTION, 75016 PARIS

Date :

Signature :

### COMMENT DEVENIR MEMBRE ?\* allez à [www.institutriskcompliance.com](http://www.institutriskcompliance.com)

• Les membres peuvent être aussi bien des personnes physiques de tous secteurs économiques, que des personnes morales, intéressées par la Compliance, l'éthique sociétale et le respect des codes de conduite des entreprises ou organisations, en France mais aussi venant de l'international (avec une activité économique, professionnelle etc. en France).

Pour s'associer à l'IRC, il suffit de cliquer sur le lien en ligne « Devenez adhérent », de compléter les renseignements à fournir vous concernant et de procéder au paiement de l'adhésion annuelle.

Le montant de l'adhésion annuelle est de 395 euros par personne et de 350 euros pour toute adhésion multiple au sein d'un même organisme (société, association, établissement public ou autre).

### QUELS SONT LES AVANTAGES QUE L'IRC OFFRE A SES MEMBRES ?

Les membres de l'IRC bénéficient de tous les avantages suivants :

- Se former aux enjeux de la Compliance par 6 sessions informatives par an organisées par l'Institut gracieusement.
- Participer aux différents groupes de travail thématiques de l'Institut.
- Bénéficier de remises lors de conférences et séminaires dans lesquels l'IRC collabore.
- Faire partie d'un réseau de professionnels de la Compliance et échanger des points de vue et des conseils pratiques .
- Avoir une vision internationale de la Compliance à travers notamment des partenariats nationaux et internationaux de l'IRC.
- Collaborer avec les organismes de réglementation et les autorités pour les questions liées à la Compliance.
- Trouver une réponse aux préoccupations concernant les responsabilités pénales, civiles ou administratives pouvant être encourues par les dirigeants d'entreprise.
- Accéder aux canaux d'informations privés exclusifs des partenaires, aussi bien en anglais qu'en français .

### NOS RÉDUCTIONS PARTENAIRES :



Réductions sur une très large gamme de tarifs publics sur l'ensemble des vols Air France et KLM, pouvant aller jusqu'à -15% sur nos lignes internationales et jusqu'à -50% sur les lignes en France métropolitaine (Corse incluse).

Evènement : **CONFERENCE PETIT DEJEUNER DE L'INSTITUT DU RISK ET COMPLIANCE**

Code identifiant : **33567AF**

Valable au transport du : **21/06/2018 au 02/07/2018**

Lieu de l'évènement : **PARIS**

Connectez-vous sur le site internet de l'évènement ou directement via <http://globalmeetings.airfranceklm.com/Search/promoDefault.aspx?ven-dor=AFR&promocode=33567AF>



**Vous pouvez bénéficier d'une réduction de 20% sur votre parcours aller-retour en France métropolitaine.** Après votre inscription un fichet SNCF de réduction vous sera envoyé. Merci d'envoyer un mail à [contact@institutriskcompliance.com](mailto:contact@institutriskcompliance.com) pour en faire la demande.

\* Conformément à l'Article 7 des statuts, votre admission est soumise à l'agrément du Conseil d'administration. Nous vous informerons par email en cas de refus du Conseil et vous retournerons alors votre règlement. • Votre adhésion court à partir de la date de votre paiement et ce pour un an. • Si l'adhérent quitte l'association au cours de l'année, pour quelque raison que ce soit, il est entendu que l'adhésion commencée, est due entièrement et reste acquise à l'Institut du Risk & Compliance.